

NERVURE

JOURNAL DE PSYCHIATRIE

www.nervure-psychiatry.com

■ EDITORIAL

G. Massé

Pierre Jean, pionnier de la santé mentale



Pierre JEAN nous a quitté le 20 décembre dernier à l'âge de 83 ans. Alors que la psychiatrie publique française lui doit beaucoup, on peut dire maintenant, ce qu'il relevait lui-même à propos de Marie-Rose MAMELET : « *l'oublie s'installe et l'anonymat absorbe bien vite les plus brillants et les plus dévoués fonctionnaires dès l'instant où ils n'apparaissent plus sur le devant de la scène du pouvoir administratif* »⁽¹⁾. Entre 1954 et 1964 sous l'autorité du Docteur AUJALEU et avec Marie-Rose MAMELET, il a conçu de nombreux textes qui ont précédé la circulaire du 15 mars 1960 « *relative au programme d'organisation et d'équipement des départements en matière de lutte contre les maladies mentales* » : circulaire sur l'humanisation, la création des services libres, la réglementation du travail thérapeutique, du placement familial, le premier plan d'équipement des années 1954 à 1957 suivi des premières réalisations architecturales rénovées, la rationalisation des rapports annuels des chefs de service, leur dépouillement et leur exploitation systématique, la généralisation des dispensaires d'hygiène mentale et leur financement.

Ancien élève de l'école nationale d'administration (1946-47 promotion France Combattante), Pierre JEAN a commencé sa carrière comme administrateur civil au Ministère de la Santé (1947-51) puis comme chef du bureau de la lutte contre les maladies mentales et l'alcoolisme (1951-56), adjoint du directeur général de la santé (1956-61) et enfin, comme directeur-adjoint chargé de la sous-direction des hôpitaux (1961-64). Il a été, ensuite, enseignant à l'Ecole Nationale de la Santé Publique avant d'être nommé à l'Inspection générale des Affaires Sociales. Ayant toujours gardé des liens avec la psychiatrie, il a conservé des fonctions de responsabilité dans diverses institutions (L'Elan retrouvé, l'Association française de psychiatrie et de psychologies sociales, la Ligue d'hygiène mentale).

(suite page 3 ▶)

Psychiatrie et périnatalité

La période qui entoure la naissance d'un enfant est une période de changements, tant sur le plan physiologique que psychique.

■ FMC M. Mokrani

La grossesse entraîne, en effet, un remaniement identitaire qui conduira à un nouvel équilibre narcissique : la mère accède à de nouveaux rôles sociaux et familiaux, elle n'a plus d'idée précise des limites de son corps ni de son apparence, ce qui la rend plus vulnérable (Heim et coll. 1995). L'évolution psychologique normale au cours de la grossesse comprend plusieurs étapes : d'abord l'incorporation du foetus, puis la différenciation, et enfin la séparation et le deuil de l'enfant imaginaire qui a lieu au troisième trimestre. Cette dernière phase peut s'accompagner de craintes et d'angoisse portées sur la santé du bébé, ce qui soutient la difficulté de séparation des deux corps. La périnatalité est donc une période de vulnérabilité psychique particulière et peut faire l'objet de troubles psychiatriques allant des simples phénomènes névrotiques aux épisodes délirants aigus ; elle constitue par ailleurs une période à risque de décompensation de pathologies psychiatriques connues telles que la schizophrénie.

Nous nous intéresserons d'abord aux pathologies

psychiatriques survenant pendant la grossesse et en post-partum chez des patientes sans antécédents, puis à l'évolution des pathologies psychiatriques, plus particulièrement aux schizophrénies et aux troubles thyroïdiens, dans ce contexte de puerpératilité.

Manifestations psychiatriques sans pathologie préexistante

Durant la grossesse

La dépression anténatale concerne 10 à 20% des grossesses, c'est un diagnostic difficile à porter car sa symptomatologie n'est souvent que l'exacerbation de symptômes habituels de la grossesse, une asthénie, un sentiment de découragement, des crises de larmes. Les dépressions anténatales passent donc souvent inaperçues. Les facteurs de risque sont la primiparité, les antécédents d'accidents obstétricaux ou d'avortement, des antécédents de dépression et des sentiments négatifs ou ambivalents par rapport à la

(suite page 3 ▶)

Le quartier psychiatrique de Montauban

■ ARCHITECTURE Cl. Collu

Comme bon nombre d'asiles, le quartier psychiatrique de Montauban fut édifié après le vote de la loi du 18 juin 1838 (en 1860 plus exactement). Le bâtiment principal, la disposition des pavillons annexes répondent à des normes esthétiques et architecturales, fruits d'une réflexion, réponses à des préoccupations du temps. Sa création ne doit rien au hasard, il en est de même, pour la plupart des hôpitaux psychiatriques en France construits à cette époque, et leur architecture induit indéniablement des réactions de cause à effet.

Nous savons que l'appréhension de la folie est différente dans des géographies diverses et qu'elle se modifie au fil des époques. Elle présente toujours un caractère particulier dans la préhistoire, l'Antiquité, au Moyen Age ou au Siècle des Lumières, mais dans tous les cas elle provoque de l'inquiétude, voire de l'effroi, et elle modifie les comportements des malades

eux-mêmes, de ceux qui les entourent : familles, médecins, législateurs et architectes. Nous essaierons de le démontrer notamment pour la spécialité de ces derniers, concepteurs des bâtiments.

La Révolution de 1789 bouleverse de nombreux concepts ainsi que le règne de Louis Philippe qui fera voter la loi de 1838.

De nombreuses questions se posent :

- L'architecture psychiatrique se conforme-t-elle aux besoins, aux lois, à une géographie, au climat, à l'évolution de la maladie mentale ?
- La folie inspire-t-elle l'architecte en fonction des peurs suscitées par la folie ?
- L'aliéniste et le législateur ont-ils pesé sur la configuration des locaux, et pourquoi ?
- Enfin, l'architecture psychiatrique a-t-elle induit des comportements, modifié les attitudes des malades,

(suite page 6 ▶)

A propos de « Enfances & Psy »

Entretien avec Jean-Louis Le Run

■ REVUES

Marie-Françoise Dubois-Sacrispeyre : la revue *Enfances & Psy* travaille à la fabrication de son trentième numéro qui sera consacrée à une question que tout le monde, parents ou professionnels de l'éducation et du soin, s'est posé à un moment ou à un autre : Quand consulter un psy ? Cette interrogation est assez emblématique du projet d'*Enfances & Psy*. Jean-Louis Le Run, pédopsychiatre, chef d'un intersexe de psychiatrie parisien en est le rédacteur en chef depuis le début de la revue, soit dès 1997. Avec trois de ses collègues également pédopsychiatres, Patrice Huerre, Didier Lauru et Laurent Renard, ils ont sollicité les éditions Erès pour les aider à créer une revue trimestrielle « pour accompagner et promouvoir le travail en équipe et en réseaux de tous ceux qui protègent, aident, soignent des enfants et des adolescents ». Danièle Guilbert, éditrice chevronnée, que je connaissais depuis longtemps car elle avait travaillé au Centurion avec Georges Hahn, notre gérant fondateur, les accompagnait de son enthousiasme et de son professionnalisme. Erès a donc accep-

té à son tour de se jeter dans l'aventure ! Car c'est une véritable aventure que de créer de toutes pièces une revue ! Peux-tu, Jean-Louis, nous raconter comment et pourquoi vous, Patrice, Didier, Laurent et toi, avez décidé de consacrer du temps, de l'énergie à un tel projet ?

Jean-Louis Le Run : Effectivement, c'est une aventure passionnante. J'avais le sentiment, il y a une dizaine d'années, qu'il manquait dans la presse professionnelle une revue reflétant le caractère partenarial du travail quotidien auprès des enfants et des adolescents en difficulté et de leurs parents. Patrice Huerre, Didier Lauru et Laurent Renard, à qui j'ai proposé de monter une revue lors d'une journée de l'API (Association des psychiatres d'intersexe) à Orléans en 1995, partageaient ce point de vue, et très vite nous avons travaillé ensemble pour bâti un projet. Nous nous connaissons depuis la fin de l'internat en psychiatrie ; nous étions encore jeunes praticiens

(suite page 10 ▶)

ISSN 0988-4068
n°2 - Tome XIX - 03/2006

Tirage : 10 000 exemplaires

Directeur de la Publication et de la Rédaction : G. Massé

Rédacteur en chef : F. Caroli

Rédaction : Hôpital Sainte-Anne,
1 rue Cabanis - 75014 Paris
Tél. 01 45 65 83 09 - Fax 01 45 65 87 40

Abonnements :

54 bd La Tour Maubourg - 75007 Paris
Tél. 01 45 50 23 08 - Fax 01 45 55 60 80
Prix au numéro : 9,15 €
E-mail : info@nervure-psychiatry.com

■ AU SOMMAIRE

EDITORIAL

Pierre Jean, pionnier de la santé mentale p.1

FMC

Psychiatrie et périnatalité p.1

ARCHITECTURE

Le quartier psychiatrique de Montauban p.6

REVUES

A propos de « Enfances et Psy »
Entretien avec Jean-Louis Le Run p.10

HUMEUR

De la nouvelle gouvernance p.11

CLINIQUE

Le devenir de l'anorexie mentale de l'adolescence p.12

THÉRAPEUTIQUE

Le programme Equilibre p.15

Prévention des récidives de dépression p.16

ORGANISATION DES SOINS

Plaidoyer pour un dispositif global de prise en charge des malades dangereux p.18

ANNONCES

PROFESSIONNELLES p.19

5 QUESTIONS À J.A. MEYNARD

L'accès maniaque : éviter les récidives p.20

ANNONCES EN BREF

p.22

NERVURE
JOURNAL
DE PSYCHIATRIE

Vous pouvez consulter l'intégralité

de nos éditions, vous abonner

ou consulter nos archives sur notre site

www.nervure-psychiatry.com